

Pour la société Leichtmetall Aluminium Giesserei Hannover GmbH (LAGH), la durabilité et la responsabilité d'entreprise sont des éléments importants de la gestion moderne et un composant essentiel de nos processus.

Nous avons conscience de notre responsabilité et nous l'intégrons dans notre concept entrepreneurial et dans notre stratégie commerciale.

La présente directive vise à définir nos valeurs et notre action, aussi bien dans la communication entre nous qu'envers nos clients et d'autres partenaires. Nous nous engageons par là à une administration correcte de nos processus dans les domaines de l'environnement, des questions sociales et du contrôle de gestion.

La société LAGH s'engage à respecter ces normes et à encourager leur respect par les partenaires, le cas échéant par des contrôles.

## **Respect**

Nous respectons la dignité humaine. Nous ne tolérons aucune forme de discrimination ou de harcèlement pour des raisons liées au sexe, à la race, à la couleur de peau, à la religion ou l'idéologie, aux opinions politiques, à l'identité sexuelle, à l'origine ethnique, à l'âge ou à un handicap.

## **Droits du travail**

L'employeur répond au grand engagement sur le lieu de travail par l'engagement social de l'entreprise envers l'assurance de conditions de travail optimales.

Cela inclut également le respect des législations et dispositions en vigueur concernant les heures de travail, le salaire minimum et le respect de la liberté de réunion et d'association de nos employés conformément aux lois en vigueur. Nous veillons au respect des droits des travailleurs sur la base de l'Organisation internationale du travail (OIT) et des dispositions nationales respectivement en vigueur.

## **Protection de la santé et du travail**

La sécurité a la priorité sur tous les autres objectifs de l'entreprise. Nous nous engageons à ce que tous les employés puissent effectuer leurs missions en toute sécurité et restent en bonne santé. La société LAGH respecte la législation nationale en vigueur sur la protection de la santé et du travail et elle est certifiée conformément à l'ISO 45001.

## **Droits de l'homme : Travail forcé / esclavage moderne, travail des enfants, traite humaine**

La Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales définissent les exigences et les attentes de la communauté internationale en ce qui concerne le respect et l'observation des droits de l'homme. Nous respectons, protégeons et promouvons dans le monde entier les prescriptions en vigueur pour la protection des droits de l'homme et de l'enfant en tant que consignes fondamentales et universelles. Nous rejetons toute exploitation du travail des enfants, forcé et obligatoire ainsi que toute forme de violence physique / psychologique ou tout châtiment corporel, l'esclavage moderne et la traite humaine. Cela ne s'applique pas seulement pour la collaboration au sein de notre entreprise, mais naturellement aussi pour le comportement de et envers nos partenaires.

## **Corruption, malversation, intégrité**

Nous séparons toujours les intérêts de l'entreprise et les intérêts propres.

Nos employés doivent protéger les intérêts de la société LAGH et ne doivent pas utiliser leur position professionnelle envers des partenaires et / ou leurs employés à leur propre avantage ou à l'avantage de tiers.

L'apparition de dépendances personnelles ou d'obligations envers des partenaires ne doit pas être autorisée. Cela permet de garantir que les décisions sont prises objectivement et dans l'intérêt de l'entreprise.

L'éthique commerciale et l'intégrité sauvegardent notre crédibilité. Les fautes et les infractions à nos principes et directives n'ont pas seulement des conséquences graves pour chacun, individuellement, mais aussi pour notre entreprise et ne sont donc pas tolérées. Nous rejetons tous les types de corruption, y compris les malversations et le chantage, conformément à la « Convention des Nations Unies contre la corruption » du 13 mars 2006.

## **Protection de l'environnement**

En vue de la préservation et de la protection des ressources naturelles ainsi que pour la protection des personnes et de l'environnement, tous les processus de la société LAGH sont contrôlés et adaptés en continu.

Nous poursuivons cet objectif par :

- une production respectueuse des ressources
- un taux maximal de recyclage
- la prévention et le recyclage des déchets
- le maintien de la pureté de l'air et de l'eau

La société LAGH satisfait à toutes les normes nationales, ce qui est consolidé dans l'entreprise par les certifications conformément à l'ISO 14001 et à l'ISO 50001.

## **Concurrence loyale**

La société LAGH s'engage à respecter la concurrence libre et loyale ainsi que la législation anti-trust.

## **Responsabilité**

Nous attendons en particulier de la part de nos cadres qu'ils alignent leur propre comportement sur les directives de notre Code de conduite et qu'ils remplissent ainsi un rôle exemplaire raisonnable. Être intègre signifie que chacun assume la responsabilité de ses actions. Nous comptons ainsi sur la responsabilité commune de la direction de l'entreprise, des cadres, de tous les employés, de tous les fournisseurs, des prestataires de services et des clients en ce qui concerne le respect de nos directives.



Hanovre, le 19 janvier 2023, la Direction